Département de français

Matière : Les interactions verbales en classe de FLE

Niveau : 2ème année de Master

Spécialité : Didactique des langues vivantes et étrangères

Enseignante : Dre Khadidja Soumia Zemmouchi

**Cours 2**

**Classification des interactions verbales :**

**la typologie de R. Vion**

**Introduction**

La nature et le fonctionnement des interactions verbales sont loin d’être simples à caractériser. Ce qui explique le fait que des auteurs, comme Robert Vion, aient tenté de les classer selon des critères particuliers qui permettent de leur trouver des points communs ou de divergence, et de faciliter leur description.

Les principaux critères sur la base desquels R. Vion a élaboré sa typologie des interactions sont les suivants : la symétrie/complémentarité, la coopération/compétition, la nature de la finalité (interne/externe) et le caractère formel/informel.

1. **Les interactions symétriques/complémentaires**

La symétrie s’exprime à travers l’égalité des droits et devoirs entre les intervenants, concernant le nombre des interventions ou prises de paroles, le choix des sujets et contenus, la gestion de l’échange… Ceci est dû à l’égalité des rôles interactifs (‘ami/ami’, ‘enseignant/enseignant’…) qui, tel que l’indique P. Alto, amène les interlocuteurs à avoir une sorte de « comportement en miroir »[[1]](#footnote-2).

Cependant, dans les interactions asymétriques ou complémentaires, il existe une non égalité des rôles interactifs ou, plus précisément, une complémentarité de ces rôles, comme dans les rapports de ‘médecin/malade’, ‘père/fils’, ‘enseignants/étudiant’…

Dans cette catégorie, il existe deux positions non problématiques pour les intervenants : une position haute ou supérieure, et une position basse ou inférieure. Il est donc possible de parler dans ce cas d’un rapport de dominant/dominé, sans que le fait d’occuper la position subordonnée ne soit vexatoire ou dégradant car cela fait simplement partie de l’ordre naturel ou social des choses.

Ainsi, R. Vion estime que l’équilibre dans les interactions symétriques est apporté par l’égalité des droits et devoirs, tandis qu’il est plutôt apporté par la complémentarité (non égalité des droits et devoirs) dans les interactions asymétriques. Le déséquilibre peut donc causer l’échec de l’interaction.

1. **Les interactions coopératives/compétitives**

Dans les interactions à caractère coopératif, l’entente domine et les interlocuteurs œuvrent ensemble pour la réussite de l’échange. Tandis que dans les interactions à caractère compétitif, chaque participant cherche à l’emporter sur l’autre, et c’est plutôt l’opposition et la confrontation qui dominent.

Selon l’auteur, on ne peut trouver d’interaction entièrement coopérative ou compétitive ; c’est pourquoi il préfère mettre en exergue le caractère dominant dans l’échange, qui est perceptible grâce à des indices d’accord ou de compétition.

Le critère de coopération/compétition, de même que les autres, a été adopté par plusieurs auteurs dans leurs typologies ou caractérisations des interactions ; et ce, de manière directe ou indirecte. Nous pouvons citer l’exemple de J. Habermas qui distingue entre ‘les activités stratégiques’ (caractérisées par la recherche du succès) et ‘les activités non stratégiques’ (où l’on cherche plutôt l’intercompréhension)[[2]](#footnote-3).

Ainsi, nous pouvons déduire que dans les interactions compétitives, les intervenants ont souvent recours à des stratégies supposées leur permettre de l’emporter sur l’autre mais ce n’est pas le cas pour les interactions coopératives où les stratégies ne sont pas vraiment sollicitées puisque c’est l’intercompréhension qui prime.

1. **Les interactions à finalité interne/externe**

Chaque interaction a une finalité ou un objectif (voire plus) généralement identifié par les interlocuteurs. D’après l’auteur, si cette finalité ne concerne que ces derniers, l’interaction est alors à finalité interne. Si, par contre, l’objectif visé implique des personnes externes à l’échange, la finalité en question est de nature externe.

Aussi, quand l’interaction peut amener les interlocuteurs à des modifications dans l’ordre du réel ; là également la finalité est externe, contrairement au cas où les interlocuteurs parlent juste pour parler et échanger simplement des idées sur quelque(s) sujet(s) sans viser la réalisation d’actions ou de changements.

Ce caractère est quelques fois difficile à déterminer car dans une même interaction, il est possible d’aborder divers sujets ou avoir différents objectifs. La nature de la finalité étant dépendante de cela, plusieurs auteurs préfèrent donc évaluer la dominante ou le caractère dominant de l’échange.

1. **Les interactions formelles/informelles**

La formalité d’un échange est déterminée par des données comme le nombre des intervenants, la spontanéité, les rituels conversationnels (ouverture, clôture, gestion des tours de parole…), le niveau ou registre de langue utilisé, le ton et autres caractéristiques de la voix, l’attitude des participants en général, voire même leurs tenues vestimentaires.

Le caractère formel/informel d’un échange n’est pas toujours clairement identifiable ou forcément en rapport au cadre institutionnel ; raison qui explique que plusieurs auteurs parlent davantage du degré de formalité/informalité d’une interaction.

**Conclusion**

Les critères abordés par R. Vion dans sa typologie des interactions sont couramment employés dans les analyses des interactions pour leur simplicité et leur pertinence. Toutefois, tel que nous l’avons signalé dans l’introduction de ce cours, la nature des interactions est plutôt ambigüe. Certaines d’entre elles peuvent alors se révéler difficiles à classer. Point auquel nous allons continuer à nous intéresser dans le cours suivant.

1. P. Alto cité dans : **QUEMADA, B. & RASTIER,F**, dir., **VION, R.** (2000), *La communication verbale : Analyse des interactions*, 2ème éd., Paris : Hachette Supérieur, (Linguistique). [↑](#footnote-ref-2)
2. Idem. [↑](#footnote-ref-3)